

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 Mai 2018
CO 065 DE

Page 1/2

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (1^{er} Vice-Président), Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Pascal BONVALOT, Serge DAYET, Robert MOUGET, Claude BERTHOD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laëtitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique BOICHUT, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie JACQUES, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Bernard BRUNEL, Valérie PAQUIEZ à Claude ROMANET, Frédéric LAMBERT à Florent GAILLARD, Jean-Luc LETONDOR à Roland BERTHELIER, Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Yann PINGUAND à Christian PROST, Clément FORET à Odile SIMON, soit 9 pouvoirs détenus par des Conseillers.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 78

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Pierre GUINCHARD à Claude BERTHOD, Colette GIRARD à Dominique BOICHUT, Bernard LAUBIER à Lucie JACQUES, soit 4 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Charles VALLET, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Michel FRANCONY (Président), Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Guy AUBERT, Philippe RIOU, Anne CHARLET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Guy DAVID, André PROST, Hubert DELACROIX, Denis MOREL, Christian COLIN, Thierry GUINCHARD, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Sylvain BENETRUY, Patrick MONTEVECCHIO, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Serge DAYET.

Convocation faite le : 18 mai 2018

Objet : : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

VU les délibérations n°CO 014 DE et CO 015 DE en date du 7 février 2017 relatives aux délégations confiées par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau ;

VU la note de synthèse portant rendu compte exhaustif de l'exercice des délégations depuis la dernière séance de Conseil Communautaire ;

ENTENDU la présentation faite par le 1^{er} Vice-Président ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE sans observation de l'exercice de rendu-compte effectué par le 1^{er} Vice-Président conformément à la liste suivante :

Rendu compte des décisions prises par le Bureau en application de la délibération n°015 du 7 février 2017 portant délégation permanente.

Réunion du Bureau Communautaire du 15 mai 2018 :

- Adhésion à l'ADCF

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 29 Mai 2018

CO 065 DE (SUITE)

Objet : : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

- Attribution à l'association « Comité de Sauvegarde de Mouthier le Vieillard » d'une subvention de 450 €
- Attribution à l'association « Salins - Pays du livre » d'une subvention d'un montant de 1500 € pour fonctionnement et 400 € pour « Délire en Revermont ».
- Attribution à l'association « Sauvegarde du château de la Chatelaine » d'une subvention de 500 €
- Définition de la composition du Comité Technique Intercommunal
- Conventonnement avec la SAFER ;
- Ventes de terrains en Zones d'Activités Economiques de Poligny et d'Arbois.
- Contrat de location 2 VL de service

Rendu compte des décisions prises par le Président en application de la délibération n°014 du 7 février 2017 portant délégation permanente.

- 9 278.37 € pour l'Office du Tourisme d'Arbois pour le mois d'avril
- 4 800 € pour l'Office du Tourisme de Poligny pour mars et avril



Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY